

FICHE D'INSCRIPTION

Accueil de loisirs

Garderie

TAP

Année scolaire
2025/2026



EN LIGNE

Sur l'Espace Parents, accessible à tout moment depuis votre compte internet.
A tout : atout.angers.fr

OU

AU GUICHET

Présentez cette fiche au guichet du Point info famille (hôtel de ville) ou en relais-mairie de quartier aux horaires d'ouverture.

DONNÉES PERSONNELLES

Mon enfant

Fille

Nom : Prénom :

Garçon

Date de naissance : ___ / ___ / _____

Représentant 1 / responsable légal (responsable à qui seront adressées les factures)

Lien de parenté avec l'enfant : père mère tuteur autre :

Madame Monsieur

Nom : Prénom :

Date de naissance : ___ / ___ / _____

Adresse :

CP : Ville :

Portable : ___/___/___/___/___ Domicile : ___/___/___/___/___ Professionnel : ___/___/___/___/___

Adresse email :@.....

Quotient familial :

Représentant 2

Lien de parenté avec l'enfant : père mère tuteur autre :

Madame Monsieur

Nom : Prénom :

Date de naissance : ___ / ___ / _____

Adresse (si différente du représentant 1) :

CP : Ville :

Portable : ___/___/___/___/___ Domicile : ___/___/___/___/___ Professionnel : ___/___/___/___/___

Adresse email :@.....

Justificatif(s) à fournir :

- une attestation de paiement CAF/MSA de moins de 3 mois.
- pour les non allocataires : une copie intégrale de l'acte de naissance ou livret de famille et le dernier avis d'imposition.



Cadre réservé à l'administration

Réf. famille :

Date :

Service :

Initiales :

Régime: CAF MSA Autre à préciser :

N° allocataire / (ou d'immatriculation, pour MSA et Autre):

La CAF 49 met à disposition un service internet qui nous permet de consulter vos données allocataires, depuis votre dossier d'allocations familiales. Vous pouvez vous opposer à la consultation de ces informations en nous en informant par écrit, soit depuis votre Espace Parents, rubrique « Autre demande », soit par courrier adressé à la Direction Éducation.

INFORMATIONS OBLIGATOIRES

Santé

Votre enfant présente-t-il :

> un trouble de la santé* ? oui non

*pathologie chronique, allergie, maladie longue durée, prise de médicaments sur le temps d'accueil de l'enfant...

> une intolérance alimentaire reconnue par un médecin ? oui non

Si vous avez répondu oui à l'une de ces deux questions, merci de transmettre obligatoirement le PAI scolaire de l'année scolaire concernée, dès sa signature, au Responsable d'unité éducative de la structure.

> un handicap ou des besoins spécifiques* ?

oui non

*déficience moteur/visuelle/surdité, troubles du comportement...

Si oui, un rendez-vous vous sera proposé afin de mettre en place un projet personnalisé d'accueil (PPA).

> bénéficie-t-il de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé ? oui non

J'atteste que mon enfant est à jour de tous ses vaccins obligatoires, et je m'engage à fournir la copie du carnet de vaccination de mon enfant au responsable d'unité éducative de la structure d'accueil, dès le 1^{er} jour de fréquentation.

Si votre enfant n'est pas à jour de tous ses vaccins, un certificat médical de contre-indication est obligatoire pour valider l'inscription.

Autorisation d'hospitalisation (en cas d'urgence uniquement): oui non

Repas

Type de repas souhaité pour votre enfant

(1 seul choix possible) :

Repas classique toute l'année

Repas classique, mais sans viande le jour de la viande de porc

Repas sans viande toute l'année

Assurance

Votre enfant est couvert par une assurance ?

oui non

Si oui, compagnie :

N° contrat :

Autorisation

Votre enfant de plus de 6 ans peut-il rentrer seul ?

oui non

Personnes à contacter (autres que les parents et représentants légaux) et habilitées à venir chercher votre enfant :

1 - Nom, prénom :

Téléphone : ____ / ____ / ____ / ____ / ____

2 - Nom, prénom :

Téléphone : ____ / ____ / ____ / ____ / ____

RENSEIGNEMENTS SCOLAIRES

Nom de l'école de mon enfant à la rentrée 2025/2026 :

.....

Classe qui sera fréquentée (ex : CP ; CM1...) :

.....

Cette fiche d'inscription permettra automatiquement l'accès à la garderie et aux TAP (pour les enfants scolarisés dans une école publique), ainsi qu'aux réservations en accueil de loisirs du mercredi et des vacances. Merci de la retourner avant le vendredi 29 août 2025.

DÉCLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e), responsable de l'enfant, confirme l'exactitude des données renseignées et m'engage à signaler toute modification. Par cette inscription, je m'engage à prendre connaissance des informations pratiques et à respecter le règlement intérieur des activités péri et extrascolaires (disponible sur le site de la ville, rubrique Éducation-Enfance).

La Ville d'Angers collecte des informations fournies par les Utilisateurs. Ces informations sont conservées pendant une durée maximale de dix ans à des fins uniquement de traitements administratifs et financiers des inscriptions aux activités péri et extrascolaires proposées par la Ville d'Angers et à des fins statistiques, d'information et de communication.

La Ville d'Angers garantit que ces informations sont exploitées uniquement par des agents habilités à la gestion des services Education Enfance de la Ville d'Angers et soumis à un devoir de discrétion professionnelle.

La Ville d'Angers garantit que ces informations ne sont pas utilisées à d'autres fins et qu'elles ne seront pas transmises à une tierce personne sans son autorisation.

Conformément à la loi française Informatique et Libertés n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement européen 2016/679, l'utilisateur peut demander à accéder aux informations qui le concernent pour en obtenir une copie, pour les faire rectifier ou supprimer, pour s'opposer à leur traitement par la Ville d'Angers ou en demander la limitation.

L'utilisateur peut exercer ce droit à tout moment et directement sur l'Espace Parents à savoir rectifier, compléter, clarifier, mettre à jour ou effacer les informations les concernant qui seraient inexactes, incomplètes ou périmées. L'utilisateur peut également contacter le Délégué à la protection des données par courrier électronique à l'adresse dpo@ville.angers.fr afin d'exercer ses droits ou pour en savoir plus sur le traitement de ses données personnelles.

L'utilisateur dispose du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale Informatique et Libertés.

Fait à Angers, le
Signature :

